



Les écrans HPV

Sup'Air/Sup'Air ADH+

Écran de sous-toiture synthétique hautement perméable à la vapeur d'eau

Écran R2, entraxe maxi 60 cm

Pose directe sur isolant, en neuf comme en rénovation

Protège l'isolant thermique des entrées d'air parasites (effet pare-vent) et optimise ses performances

Crée une enveloppe extérieure étanche sans risque de condensation

Domaine d'emploi

- Travaux neufs ou rénovation;
- Couvertures en petits éléments;
- Pose tendue sur chevrons ou fermettes jusqu'à 60 cm d'entraxe;
- Pose sur support continu ventilé en bois (voliges, panneaux, etc.);
- Pose directe sur isolant;
- Climat de plaine (altitude \leq 900 m);
- Locaux à faible ou moyenne hygrométrie.

Mise en œuvre

- Fixer l'écran sur la charpente, en le déroulant parallèlement à l'égout, soit par des pointes soit par des agrafes en respectant les recouvrements horizontaux de 10 cm (pente $>$ 30 % ou version ADH+) ou de 20 cm (pente \leq 30 %).
- Fermer les lignes de faîtage et arêtier par l'écran, avec un recouvrement de 20 cm.
- Réaliser un contre-lattage avec des liteaux (épaisseur mini 20 mm).

Nota: pour le traitement des points singuliers (égouts, noues, sorties de toiture, fenêtres de toit), consulter le DTU 40.29 de novembre 2015.

Caractéristiques

- Entraxe maxi entre support: 60 cm
- Classement EST:
 - ▶ Résistance au passage de l'eau E: E1
 - ▶ Perméance à la vapeur d'eau S: Sd1
 - ▶ Résistance mécanique de l'écran T: TR2

Informations complémentaires

Sup'Air peut être utilisé dans le cadre de la mise en œuvre de panneaux photovoltaïques, dans le respect des conditions suivantes:

- ▶ Lame d'air correctement ventilée entre les panneaux et l'écran (égout et faîtage ventilés);
- ▶ Exigences particulières du fabricant de panneaux.

Sup'Air peut être utilisé en pare-pluie, dans le cadre des constructions à ossature bois (DTU 31.2 et 41.2).

L'utilisation du Sup'Air ne dispense pas le poseur de mettre en place des dispositifs de protection, selon les règles de prévention des accidents, lors de travaux en élévation.

Documents de référence

- Certification CSTB n° 13-103.
- DTU 40.29 (NF P 31-208).
- Cahier du CSTB 3560 Isolation thermique des combles, de juin 2009.

Conditionnement

Dimensions des rouleaux	Poids	Conditionnement divisible
50 m x 1,50 m	10,5 kg	Palette de 20 rouleaux